LE PUBLICISTE.

\$ 8 s

QUINTIDI 25 Floréal, an VII.

Relation des événemns qui ent eu lieu à Parme. — Détails de la gazette de Vienne, qui annonce la prise de Gaza par les troupes françaises en Egypte, et continuation de cette armée pour se porter à Jérusalem. — Maladie épidémique à Copenhague. — Avantages considérables remportés par le général Ménard sur les insurgés du pays des Grisons. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

e Des-

la liste ire, lo ajorité

oix & ant:

ayant

lacher

, s'ils ivision Il est ieures,

terri-

295 de

de ces

e con-

e ex

reçus-

intelli-

t ré.la-

11 porte

qui va-

, & an-

parce es irre-

s faites

es, &

muni-

fr. 50 e.

ons des

o fr. de

à suivre méthode

7 plan-Daprat,

71, près

Parme , le 4 floréal.

Notre ville a été, le 30 germinal, le théâtre d'une scene qui nous a donné & qui nous donne encore de l'inquiétude. Le matin, au point du jour, le bruit couroit que les Autrichiens avoient passé le Pô à Sacca & étoient à Colorne, résidence du duc. La ville étoit en mouvement, & chacun étoit affecté solon sa maniere de voir les choses. Vers les dix heures, près de quatre-vingts hussards autrichiens se présenterent à la porte Saint-Barnaba avec des paysans de l'outre-Pô, monterent à cheval, armés de fusils & de sabres. La porte fut fermée; mais on l'ouvrit après avoir fait une espece de capitulation, dans laquelle il étoit dit que les Allemands respecteroient la capitale & n'insulteroient aucun étranger, quelqu'il fût. Le détachement autrichien entra au grand galep & sabre à la main, guidé par des espions qui connoissent bien le pays & la ville. A minuit, S. A. R. avoit fait avertir le citoyen Permont, agent français des finances à Parme, de l'approche des ennemis, ainsi que les autres Français. Ils n'en vouloient rien croire: ils s'attendoient d'ailleurs que la ville feroit résistance; mais le gouvernement ne prit aucune mesure à cet effet. Au contraire, il crut, sur le rapport de l'officier qui commandoit le détachement, que le soir il devoit arriver cinq mille fantassins & qu'il falloit préparer des logemens & des rations. On a vu ensuite que ce n'étoit qu'une ruse. Dans tous les cas, le gouvernement devoit attendre qu'il se présentat une force imposante, & ne pas ouvrir les portes à une centaine de hussards. Ceux-ci, conduits par les espions, allerent dans plusieurs maisons où il y avoit des Français, pillerent les effets des particuliers & ceux qui appartenoient à la république, & en chargerent deux voitures. Toute la matinée ils furent à cheval & patrouillerent. Ensin, vers une heure & demie ils sortirent & s'en retournerent avec leur butin & leurs prisonniers à Casal-Moggiore

Notre prince a paru très-mécontent de cette violation de sa neutralité, & a envoyé un de ses officiers à Véronne pour s'en plaindre & demander les dix prisonniers.

Les armes de France & de la république cisalpine furent ôtées & brisées à coups de sabre. On craignit bientôt que les Français & les Cisalpins ne se vengeassent sur la ville des violences commises contre eux.

Le 1er. de ce mois arriverent, du côté de Reggio, 150 hussards français qu'on n'attendait pas. Ils garderent les portes et placerent des vedettes avancées crainte de surprise. Le soir, à neuf heures, arriverent 2 bataillons de

chasseurs à pied de la 5°. demi-brigade, partis de Plaisance le 7 au matin, & ayant fait d'une soule marche 30 milles. Ils ne s'étoient arrêtés que deux heures à Borgo S. Domino pour d'îner. Pendant la nuit arriverent encore 2 canons, 2 obus, 10 chasseurs & 24 artilleurs à cheval.

Le 2 au matin ce corps, d'environ 1500 hommes, se mit en bataille pour partir pour Reggio, lorsqu'un conrier, expédié de Modene par le général Montrichard, ordonna qu'on fit halte, & annonça qu'il arriveroit le soir lui-même. A midi & à 3 heures il fut détaché un corps de grenadiers & de hussards avec un canon, qui alla à la découverte jusqu'à Colorno, & la cavalerio jusqu'au Pô. Un autre détachement semblable se poussa en avant à 4 milles d'ici. On plaça des corps de-garde aux portes, & Parme étoit en état de siège. Le soir, les détachemens rentrerent avec la pluie : on craignoit une attaque.

Lo 3, de grand matin, arriverent de Modene le général Montrichard avec l'état-major & 200 hommes d'escorte. Il parut très - mécontent de l'affaire du 30 germinal. Le soir, il y cut un conseil de guerre, & la nuit on arrêta, sur sa réquisition, plusieurs personnes du parti autrichien.

Ce matin, toute la troupe est partie pour Reggio avec les canons: les canonniers ont changé de route à un mille d'ici, & ont été du côté de Beozetto.

Le long du Pô, de notre côté, on est exposé aux incursions des allemands. Ce matin sont arrivés 300 français venant de Plaisance: une heure après leur départ de Borgo S. Domino, sont arrivés des hussards allemands.

RUSSIE.

Pétersbourg, le 24 germinal.

La gazette de la cour a publié aujourd'hui un rapport officiel du vice - amiral Uschakow, qui annonce la prise de Corfon.

Le prince Dolgerukow a été nommé chef de la garde des chevaliers de Malte, à la place du vice-amiral comte Litta. Ce comte a reçu aussi sa démission de sa charge de vice-amiral de la flottile de la Baltique.

Le ci-devant comte Choiseuil-Gouffier, a en sa démission, pour raison de manvaise santé, de la place de major du corps des cadets ingénieurs de l'artillerie.

A L L E M A G N E. Hambourg, le 12 floréal.

L'escompte est toujours à 10 pour 100. Le change baisse beaucoup sur l'Espagne.

On lit dans la gazette de Vienne un article daté de Constantinople le 14 germinal, qui porte que non seulement les français ont pris Gaza, mais qu'ils sont avancés plas loin, & ont pris Giaffa, l'ancienno Joppe, à acuf heures de chemin de Jerusalem. Ces avantages, ajoute la gazette de Vienne, sont dûs en partie aux habitans du Libau, qui, dejà en guerre avec les turcs, se sont allies à Buonsparte.

Le pacha d'Acre écrit qu'il se trouve entre deux ennemis dangereux qui menacent sa résidence. Ainsi nous apprendrons bientôt que le Godefroy de la liberté est à Jerusalem.

Il y a eu à Copenhague une maladie épidémique, suits inévitable de la rigueur de la saison. Plusieurs ministres & plusieurs individus de la maison royale en ont été atteint; mais aucun dangereusement. Il est mort une quantité assez

considérable de gens.

Il paroît, quoiqu'on en ait dit, qu'on a en Angleterre des nouvelles inquietantes sur la situation des Inles. Typoo-Saib montre, de nouveau, des intentions hostiles. Les anglais ne peuvent compter sur le souba du Dekan, qui a àpeu-près 26,000 hommes de troupes très-bien disciplinées, toutes commandees par des officiers européens, la plupart français; ils craignent que les Marattes, si guerriers & si formidables, ne s'unissent à leurs ennemis, & alors c'en seroit fait de la domination anglaise dans l'Inde. La seule chose qui puisse étonner, c'est que c'est le gouvernement lui-même qui a fait publier ces détails; mais ce qui explique sa conduite, c'est qu'il en prend occasion de demontrer la mauvaise administration de la compagnie, & de demander qu'elle soit dépossédée d'une autorité qu'elle ne peut maintenir.

ANGLETERRE. Londres, le 15 Floréal.

Dès que la sortie de la flotte française a été connue ici, mille bruits sur sa force & sa destination, tous aussi peu fondés les uns que les autres , ont circulé dans le public. Selon les uns, la flotte à sa sortie s'éloit trouvée en présence de celle du lord Bridport, & une action générale étoit au moment de s'ergager. Selon d'autres, les derniers vaisscaux sortans avoient été seulement apperçus, & la flotte française avoit dix heures d'avance sur la nôtre ; d'autres

annonçoient qu'un brouil ard l'avoit dérobée, aussitôt après qu'elle a été en mer, aux regards des vaisseaux anglais qui

étoient à sa poursuite.

Au milieu de ces bruits divers , voici ce qui paroît le plus

constant. La slotte française a été apperçue à sa sortie, comme nous l'avons dit, par la frégale la Nymphe, qui s'en est approchée d'assez près pour compter dix-sept vaisseaux Alors elle a été chassée par quelques vaisseaux français, & s'est enfin retirée du côté de la flotte de lord Bridport, à elle a annoncé ce qu'elle venoit de voir. Aussi tôt Bridport a fait ses dispositions ; mais , estimant sans doute qu'il n'étoit pas assez en force pour engager le combat, il a ordonne à son escadre de se tenir toujours à une distance convenable, & de ta her de prendre position entre la floite françuise & les côtes, pour empêcher que celle-ci ne rentrât à Brest. Des cutters ont été de surte expédiés sur divers points. A Plymouth est arrivé le Dally, pour demander du renfort, ce qui semble confirmer encore que le lord Bridport ne se croyoit pas en force proportionnée à l'ennemi. La plupart des ports de mer auront reçu sans doute parcil avis, & les vaisseaux capables de so mettre en mer se réuniront à lord Bridport. Les câtes

d'Irlande, pour lesquelles on craint le plus, recevront aussi, par des cutters, le signal d'alarme. La flotte française paroît au reste ne pas fuir, ni ne semble pas craindre le loid Bridport, car le cutter le Fowey l'a apperçue dans la baie de Bertheaume, où elle avoit jotté l'ancre. Cependant elle alloit le lever & se remettre en mer au moment où elle a été apperçue. D'après ce rapport, il est constant que la flotte anglaise n'est pas parvenue à se placer entre la côte & la flotte ennemie.

On

le pou

sont p

ont le

dans l

Haut-

entre

tende

Pforz

deçà d

tions

lorsqu

de l'a

narte

blisse

Le

à Co

nomi

ment

il rer

celte

d'Eb

sur l

tr'et

& d

qu'à

men nare

mir

de

mo

L

espe

le F

(

fer

SOL

l'e

a a

les

la

av

me

lat

cu

fer

ce

80

pe

m

po

N victo

L'o

On mande du cap de Bonne-Espérance qu'on a apperçu dans les parages des environs, & se dirigeant à l'est, deux petites escadres françaises, dont l'une est composée de trois vaisseaux de guerre & deux frégates ; & l'autre de deux vaisseaux escortant un convoi. Aussi-tôt les ordres ont été donnés aux vaisseaux de mettre à la voile pour protéger la côte. On n'est pas sans inquiétude sur les desseins des Français. Le vaisseau de sa majesté, le Jupiter, est chargé de surveiller les mouvemens des deux escadres que l'on suppose vouloir opérer une jonction, & faire quelque attaque.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Lucerne, le 16 floréal.

Le 12, à la pointe du jour, l'armée autrichienne a tenté de reconquerir les Grisons. Conduites, à ce qu'on publie, par quelques déserteurs, les troupes destinées à cette expedition étoient parties pendant la nuit à deux heures. Une partie attaqua le poste de Luciensteig ; l'autre, débouchant de Balzers, tenta de passer le Flœchshorg. Il ne se trouvoit ici que trois compagnies françaises qui, attaquées par des f rees inflaiment supérieures, durent se retirer en combattant ; de sorte qu'à huit heures du matin, les Autrichiens étoient dejà répandus dans les vignes de Flœsch; à neuf, s'étoient emparé du village; & à dix, de la petite ville de Mayenfeld, tournant ainsi le poste de Luciensteig. Mais les renforts successifs, arrivés aux Français de Malans & de Coire, les mirent bientôt en état d'arrêter les progrès de l'ennemi. Ils attaquerent, sous les ordres des genéraux Menard & Chabrand , l'ennemi avec la plus étonnante vigueur, & tandis qu'ils le de busquoient au pas de charge de toutes ses positions, un corps de hussands se jettoit sur se der ieres pour lui couper sa retraite.

Telle, en un mot, a été la déroute des Autrichiens, qu'il ne leur est resté d'alternative que celle de se rendre ou de se jeter dans le Rhin. La majeure partie a choisi le premin parti, & à midi les français avoient fait au - delà de quinn cents prisonniers : teut le reste est tué ou en fuite. L'Ell-

berg est couvert de cadavres.

Du côté de Luciensteig, l'affaire a été également meurtriere : le f u a continue jusqu'à trois heures après-midi, & les Autrichiens, après plusieurs attaques infructueuses, ont été également forces à la retaite. Pendant ce tems, le reste de l'armée impériale étoit placé en corps d'observation pris de Balzers , de Vodus & de Schon.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. Strasbourg , le 21 floreal.

Le général Klein a été chargé par le général en chef de l'armée du Danube, du commandement de nos troupes suf la rive droite du Rhin. Le général Legrand, qui les conmandoit depuis quelque tems, a reçu une autre destination Nos avant-postes ent été pousses d'une lieue en avant, & les Autrichiens se sont retires derriere Gengenback, da côté de Hasselach, & jusqu'à Oppenan & Bull.

On continue à travailler avec beaucoup d'activité à la tête de pont de Brissck, qui sous peu sera achevée. Nos troupes sont postées en avant du Vieux-Brisack; les Autrichiens ont leurs avant-postes à Fribourg. Ils sont en petit nombre dans le Brisgaw, & il n'y en a presque pas du tout dans le Haut-Margraviat; ils sont, au contraire, assez en force entre Neustatt, Villingen & Doneschingen, d'où ils s'étendent par Triberg & Hornberg sur Frendenslatt & Pforzheim. Ce n'est que leur avant-garde qui est placée en deçà des montagnes noires.

L'ordre est arrivé du directoire de rétablir les fortifications du fort Vauban, que les Autrichiens ent fait sauter lorsqu'ils ont été obligés de l'évacuer dans le mois de nivôse de l'an 2. On assure que beaucoup de citoyens de notre département seront mis en réquisition pour travailler au réta-

blissement des ouvrages de cette place.

vront

Caise

indre

erçue

nere.

er au

t, il

nue à

deux

e trois

deux

nt été

otéger

ns des

chargé

e l'on

uelque

a tenté

publie,

expé-

s. Une

uchant

rouvoit

par des

ombat-

ichiens

neuf,

te ville

g. Mais

ns & de

grès de

enéraux

onnante

narge de

t sur ses

ns , qu'il

re ou de

premier

e quinze L'Ehl-

t meur-

midi, &

ises, ont

le reste

tion près

chef de

upes sur

les com-

stination.

vant, &

back, da

Le genéral Dufour est parti de Manheim pour se rendre Coblentz, où il établira son quartier-général, ayant été nommé commandant dans les quatre départemens nouvellement réunis. Le général Turreau est arrivé à Mayenne, où il remplace le général Freytay en qualité de commandant de celte place. On dit que Freytay a été nommé commandant d'Ehrenbreistein.

Nous avons reçu hier dans l'après-midi, la nouvelle d'une victoire éclatante remportée, le 14, par le général Ménard, sur les paysans insurgés des Grisons. Huit à dix mille d'entr'eux sont tombés à l'improviste sur nos postes de Dissentis & d'Illantz; & après les avoir forcés, se sont avancés jusqu'à une lieue de Coire, où s'est livré un combat extrêmement vif. Nos troupes, sous les ordres du général Menard, les attaquerent avec la plus grande impétuosité & les mirent entierement en déroute. Ils n'abandonnerent le champ de batulle, qu'après l'avoir laisséj nuché de près de 3000 morts; le reste a pris la fuite.

Le général Menard a reçu des rent orts considérables ; on espere que sous peu, il pourra reprendre l'offensive contre le Vorarlberg, en même tems que Massena tentera de passer

le Rhin pour attaquer la Souabe.

PARIS, le 24 floréal.

- Le 23 floréal, le ministre de l'intérieur a approuvé l'adjudication des barrières du département de la Lozère.

Cette adjudication est faite à condition d'abandonner aux fermiers les produits de la taxe, & de leur payer one somme annuelle de 29,300 francs pour la réparation & l'entretien des routes du département.

L'adjudication des barrières du département de l'Allier a aussi eté approuvée. Elle est faite, à condition de réparer les routes de cet arrondissement, & en outre, moyennant

la somme de 31,223 francs 37 centimes.

- Le pape est arrivé, le 11 de ce mois, à Briançon, avec une suite de 40 personnes. Il a une figure superbe; mais il est atteint d'une paralysie aux jambes. Les prélats & abbés qui l'ont accompagné vont à la messe du curé constitutionnel. On espere que ce salutaire exemple fera régner, dans toutes les communes des départemens, cette harmonie d'opinions religieuses qui a toujours existé à Briançon, parce qu'он a cu le bon esprit de ne раз у souffrir des prêtres réfractaires.

- L'administration municipale d'Indre & Loire a suspendu de ses fonctions, par arrête du 12 floréal, l'agent municipal de Richeliou, pour avoir favorisé un attroupement armé, qui eut lieu dans cette commune le 28

germinal.

Le tribunal de police correctionnelle séant à Saint-Gaudens, a condamné, le 2 floréal courant, Jeanne Carrere, veuve Laurenties, habitante de Puymaurin, à 300 francs d'amende & à un an d'emprisonnement, pour avoir recelé sciemment un réquisitionnaire déserteur, & avoir esssayé de savoriser son évasion.

- Le 16 de ce mois, le citoyen Gibert d'Auvergne, agent de la commune de Reignac, connu par son républicanisme & son zele insatigable pour faire exécuter les loix, soupoit tranquillement avec sa femme & ses enfans, lorsqu'il fut atteint d'un coup de fusil qui lui fut tiré à travers la croisée. Le coup a porté ala tête du citoyen Gibert, & il est à l'instant tombé mort dans les bras de sa famille.

- De tous les cantons de la Côte-d'Or, celui de Bussy est le seul qui n'ait pas été soumis au tir ge. Les jeunes gens de ce canton n'ont pas voulu consulter le sort; & seize d'entre eux qui formoient la totalité du contingent, ont eu la gloire de s'être volontairement enrôlés.

- Le cantonnement de Vert, près du Lion-d'Angers (Maine & Loire), s'est mis à la poursuite des brigands qui infestoient ces contrées. Ils ont été joints dans leurs repaires, attaqués & dispersés; plusieurs ont été tues, d'autres blessés : trois se sont rendus & ont annoncé l'arrivée de quinze autres. Ainsi la bande de ces volcurs, presque tous étrangers, sera bientôt détruite.

CORPS LEGISLATIF CONSEII. DES CINQ-CENTS.

Présidence du cit. HEURTAULT-LAMERVILLE.

Séance du 24 floréal.

Le général de division Augereau, nommé au corps législatif par le département de la Haute-Garonne, écrit de Perpignan qu'il se epte sa nomination; m is que sa santé étant très - dérangée, il prie le conseil de l'excuser s'il

tarde quelques jours à se rendre à son poste.

Un citoyeu de vingt-trois ans, du département de l'Hérault, adresse au conseil une dénonciation portant, qu'ayant en connoissance de la loi qui ordonne la levée d'une partie de la seconde & troisieme classes de la conscription, il en tamoigna ouvertement sa joie & le desir de se faire inscrire, lorsque son pere lui dit qu'il ne partiroit pas; que pour trente louis il lui obtiendroit un faux acte de mariage d'une date antérieure à la loi du 23 nivose an 6, Il ajoute que tous les conscrits aisés du même canton éludent la loi en achetant de pareils actes, qui les supposent unis avec des filles ou des veuves qui ne s'en doutent pas. Le pétitionnaire dénonce cet abus, & demande que les fonctionnaires prévaricateurs soient punis.

Fregeville demande le renvoi à une commission pour

présenter une loi pénale contre ce délit.

Crochon. - Je demande le renvoi au directoire, parce que l'agent municipal ayant commis un faux matériel contre lequel il existe des loix, doit être poursuivi devant les tribunaux. — Cette derniere proposition est adoptée.

Constant fait adopter un projet qui établit un tribunal de commerce à Pont-Audemer, département de l'Eure. Dessaix fait résoudre que la loi du 5 prairial an 6,

concernant la liquidation de la dette des neuf départemens réunis, est applicable aux babitans de la ci-devant Savoie, pensionnés par leur ancien gonvernement, ou ayant droit à

Duvicquet soumet à la discussion son projet sur les doubles élections de l'E cant, tendant à déclarer valables

CAPTO AND PHONE OF THE PARTY OF

les opérations de l'assemblée mere, ? à annuller celles de la fraction scissionnaire.

Mansbrede & Demoor combattent le projet : ils pensent que l'assemblée mere ne mérite pas plus de voir ses opérations validées que la minorité; car elle a, selon eux, violé toutes les regles.

L'ordre du jour sur le projet , s'écrie-t-on.

Lucien Buonaparte - S'il ne s'agissoit que de quelques formes violées, je voterois pour le projet; mais peut-on appeler formes les violations les plus manifestes des loix protectrices des droits du peuple? Peut-on appeler formés l'arrestation d'un électeur & de deux présidens d'assemblées primaires, le mandat d'arrêt lancé contre eux, lorsqu'en leur dit : « voici un mandat d'arrêt lancé contre vous ; mais nous sommes autorisés à ne point le faire exécuter, si vous vous engagez à ne point vous rendre aux assemblées du Uu fait précis qu'il importe de connoître, c'est de savoir s'il est vrai qu'un électeur & deux présidens d'assemblées primaires aient été arrêlés; s'il est vrai que l'appareil militaire ait été déployé à Gand lors de la tenue des assemblées. Si ces faits sont prouvés, il faut annuller les opérations de l'assemblée électorale, parce que ce ne sont pas des choix libres, mais ceux d'une faction, quel que soit le nom qu'on veuille leur donner.

Après quelques débats, le conseil prononce l'ajour-

nement.

Daubermesnil fait déclarer valables les opérations du

département de l'Ain.

Le président consulte le conseil pour savoir s'il se for-mera en comité, comme l'a desiré la commission chargée d'examiner le message relatif à l'entrée d'une division espaguole à l'isle de Rhé.

Quelques membres demandent que le rapport soit public. Engerrand & Chollet s'y opposent : ils citent la constitution & demandent qu'on entende la commission en comité

secret.

Cette proposition, mise aux voix, est adoptée; en con-

séquence les tribunes s'évacuent.

Quelques instans après le conseil rend sa séance publique, & après avoir entendu Boulay-Paty, prend une résolution qui autorise le directoire exécutif à introduire sur le territoire de la république les trois mille Espagnols dont il est question dans son message, & à leur accorder les secours nécessaires.

On procede ensuite à un nouveau scrutin pour la nomination du nouveau membre du directoire exécutif. En voici le résultat.

Le nombre des votans étoit 376. Les élections ont été

faites à la pluralité relative.

Lacrosse, contre-amiral, a réuni 189 voix; Moulins, général de division, 163; Lambrecht, ministre de la justice, 162; Martin, contre-amiral, 161; Dupuis, de l'institut , 155.

Un bulletin télégraphique de Strasbourg, an date du 24, annoace que Jean Debry se porte bien, & qu'il part ce

jour-là pour Paris.

CONSEIL BES ANCIENS. Présidence du citoyen Dedelay-Dagier.

Séance du 24 floréal.

Dentzel fait approuver une résolution du 18 floréal, qui valide les opérations de l'assemblée électorale de Seine & Oise.

La discussion est ouverte sur les élections du département

de la Loire. Jourdain & Lejourdan appuient les objections faites hier par Marbot. Ce membre lui-même insiste & assure qu'il y a eu dans l'assemblée électorale des ex - nobles, un commissaire des guerres en activité dans le département, un réquisitionnaire arrêté en sortant de l'assemblée ; il pense que tontes ces contraventions aux lois suffisent pour annuller les opérations de cette assemblée. Au reste, il demande un nouvel ajournement pour constater les faits.

Chassey répond à ces observations. Il s'étonne que, sur un simple écrit anonyme, on prétende qu'il y a eu quatre ex-nobles dans cette assemblée. Il nomme ces citoyens, dont l'un est juge, l'autre négociant, dont aucun n'a été titre dans l'ancien régime. Il assure que le prétendu réquisitionnaire est un officier démissionnaire, qui fut relaché à Lyon aussi-tôt qu'il eut justifié de son congé : quant au commissaire des guerres, il pense qu'on ne peut pas considérer cet administrateur militaire comme faisant partie de la force armée. Chassey soutient que toutes les voix données soit à Paillard cadet, soit à Paillard, de Saint-Etienne, doivent être appliquées au citoyen qui, seul, portoit ce nom dans l'assemblée. Il pense donc que les opérations de cette assemblée sont valables.

Marbot croit qu'il n'est pas nécessaire de prouver qu'un commissaire des guerres doit être considéré comme militaire. Il persiste à croire, que si tous les faits qu'il a avancés sont constant, les opérations de cette assemblée doivent être annullées, & il insiste sur l'ajournement. Cornet défend l'opinion de Chassey, & le conseil rejette

l'ajournement & approuve la résolution.

Sur le rapport de Delneuscourt, le conseil approuve une résolution du 21 ventôse, qui distrait le hameau, dit Bramenil, de la commone Raucourt, pour l'érigeren commune & le réunir au canton d'Antoing, département de Gemmapes.

Sédiles fait approuver une résolution du 24 germinal, portant établissement d'un tribunal de police correctionnelle à Pont-à Mousson, département de la Meurthe.

Bourse du 24 floréal.

Amsterdam 61 3, 62 3.	Rente prov . 7 f. 13 c., 7 f.
Idem cour $57\frac{1}{2}$, $58\frac{5}{8}$.	Tiers consol 10 f. 63 c.
Hambourg 195, 142.	Bons 3 1 f. 4 c.
Madrid	Bon's 2
Mad. effec 15 f., 14 f. 67 c.	Bons 4
Cadix	Bons des 6 der. mois de l'an 6,
Cad. effec 15 f., 14 f. 62 c.	82 f. 75 c., 81 f.
Gênes	Action de 50 fr. de la caisse
Livourne 107, 106.	des rentiers
Bâlc b., pair.	Or fin 106 f.
Lausanne per.	Ling. d'arg 50 f. 75 c.
Milan	Portugaise97 f. 63 c.
Geneve	Piastre 5 f. 43 c.
Lyon pair 20 j.	Quadruple
Marseille pair 20 j.	Ducat d'Hol f. 75 c.
Bordeaux pair 20 j.	Guinée 26 f. 50 c.
Montpellier pair 20] .	Souverain 35 f. 13 c.
* ** ** ** **	1 2 25 11

Esprit 5, 380 à 390 f. - Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg., 300 f. - Rochelle 22 d. - Cognac 22 d. 330 fr. -Huile d'olive, 1 fr 10 c. - Café Martiniq., 3 fr. 45 à 50 c. Idem St-Domingue, 3 fr. 5 à 15 c. - Sucre d'Anvers 2 f. 65 à 75 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 60 à 70 c. — Savonde Mars., 1 f. 12 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 35 c. à 5 f. 10c. — Sel, 4 f. à 4 f. 50 c.

A. FRANÇOIS.

De l'Imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, nº. 423.

Le

Pacha

frança

Prise géne et h

Mai

Buona Copht cinq n sert d de D empai Jaffa, est pa nonce

> pour diama Le sieur de te On les r mand

vive La

Le

mate tie d parte & cc L

Mar Elle man

delà

étan les telle ver des

les i not